

BUREAU DU CRHH

17 SEPTEMBRE 2019

DEMANDE D'AGREMENT

MAITRISE D'OUVRAGE D'INSERTION

DE L'ASSOCIATION

EMMAUS TOULOUSE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Rappel du contexte

La réforme du régime des agréments : Loi n°2009-323 du 29 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion articles L. 365-1 à L.365-5 du CCH permet de retenir trois types d'agréments :

- Maîtrise d'ouvrage et d'insertion
- Ingénierie sociale, financière et technique
- Intermédiation locative et de gestion locative et sociale

Les critères de l'agrément MOI porte sur la capacité financière, technique et sociale de l'opérateur à réaliser ce type de programme.

L'avis du CRHH porte sur le projet présenté par l'organisme pour sa demande d'agrément : qualité de l'implantation territoriale de l'organisme et pertinence du projet de développement au regard des besoins.

Demande d'agrément MOI déposée par l'Association EMMAUS de Toulouse

Présentation de l'association:

- **Association loi 1901 – Statuts de 1977 modifiés et adoptés par l'Assemblée Générale extraordinaire du 22/05/2017.**
- **Siège social situé : 600 chemin des Agriès 31860 LABARTHE-SUR-LEZE**
- **Objet :**
Mise en œuvre d'orientations d'Emmaus International, Emmaus Europe et Emmaus France dans l'esprit du Manifeste universel d'Emmaus. Développe des actions de solidarités partagées dans le but de lutter contre les injustices sociales et les diverses formes d'exclusion, notamment par l'accueil des compagnes et compagnons.

Demande d'agrément MOI déposée par l'Association EMMAUS de Toulouse

Historique :

- **L'association est propriétaire d'un immeuble à usage d'habitation avec terrain de superficie de 4 ha situé 30 chemin de Fenouillet à Toulouse. Le projet global permettra de réunir des logements pour 30 personnes accueillies et des locaux d'activités nécessaires au fonctionnement de la communauté**
- **Après travaux l'habitation existante comprendra 19 logements . Une construction de 10 logements (neufs) est prévu à proximité de l'immeuble existant.**
- **L'association EMMAUS de Toulouse bénéficie de plusieurs agréments :**
 - * **agrément OACAS (Organismes d'Accueil Communautaire et d'Activités solidaires).**
 - * **agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale**

Demande d'agrément MOI déposée par l'Association EMMAUS de Toulouse

Présentation du projet :

- **Création nouveau site communautaire sur le quartier de Sesquières**
- **Réhabilitation du château et construction de 24 logements pour atteindre 30 par la construction de logements annexes à proximité du château**

Demande d'agrément MOI déposée par l'Association EMMAUS de Toulouse

- **Montant des travaux 7 176 000 €**
 - **Acquisition
(terrain, bâti) 2 150 000 €**
 - **Rénovation château (19 logements) 1 700 000 €**
 - **Construction (10 logements) 600 000 €**
 - **Voirie _ VRD 600 000 €**
 - **Locaux activités à construire 2 126 000 €**
 - **Total 7 176 000 €**

Demande d'agrément MOI déposée par l'Association EMMAUS de Toulouse

■ Financement

■ Emprunt + Apport fonds propres	= 4 076 000 €
■ Emprunt CDC	= 1 287 200 €
■ Subventions PLAI +PLAI Adapté + TM + Région + EMMAUS PHC	= 1 812 800 €
Total	7 176 000 €

Demande d'agrément MOI déposée par l'Association EMMAUS de Toulouse

Proposition d'avis:

- **Au niveau local : Avis favorable DDT 31**